

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1338

Artikel: La bourse ou les entreprises
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aux affaires

voir faire entendre à la direction de Nestlé un point de vue inspiré d'une éthique chrétienne...»

• Faire jouer le marché entre les sociétés cotées en y insérant des critères de développement durable. C'est ce qu'a entrepris Ethos, fondation qui gère la fortune de caisses de pension selon ces critères auparavant extérieurs à ceux du marché. Il faut relever que les sociétés les mieux notées selon le barème «Ethos» sont également celles qui se comportent le mieux financièrement, – et cela remet singulièrement en cause les critères de rentabilité habituels à court terme.

En Suisse les fonds de pension déga- gés par l'institution du deuxième pilier constituent une influence potentielle considérable (leurs investissements re- présentent entre 10 et 15% de la capi- talisation boursière totale), qui n'est pas suffisamment utilisée. Leurs voix sont déléguées aux gérants de fortune qui en usent à leur gré ou n'en usent pas. La plupart votent ou font voter dans le sens du Conseil d'administra- tion. Selon Dominique Biedermann, du fonds Ethos, il faudrait imposer aux caisses de pension de voter et de justi- fier leur position auprès de leurs clients

Le court débat qui a suivi les exposés

a apporté peu d'éléments nouveaux, si ce n'est que le feu nourri de questions et de suggestions a montré les mul- tiples pistes d'action possibles pour in- fluer sur le cours économique du monde, il a signalé aussi les écueils, ju- ridiques entre autres, qui encombrant le chemin, et a finalement mis en évi- dence que la définition de l'éthique est bien sûr un enjeu: les groupes de pres- sion d'extrême droite prétendent eux aussi à une éthique.

Chacun a été aussi renvoyé à sa res- ponsabilité individuelle: par qui et dans quelle optique est géré votre deuxième pilier? *cp*

La bourse ou les entreprises

DANS LE CADRE du colloque sur la responsabilité des actionnaires dans les SA, Paul Dembinski, secrétaire général de l'Observatoire de la Finance à Genève et professeur à l'Université de Fribourg, a présenté une communication originale et stimu- lante. Nous en donnons non pas un résumé, mais une libre lecture.

La justification scolaire qui est don- née de la bourse est d'attirer l'épargne, même individuelle, et de la mettre à disposition des entreprises cotées. Par des augmentations de capital elles peu- vent lever de l'argent frais. De surcroît le marché boursier surveille leurs per- formances et les éperonne. La bourse serait à la fois un stand de ravitaille- ment et un poste de contrôle du temps de marche. L'image sportive convient: on aime y cultiver les records.

Retour à la réalité

Cette image idyllique ne correspond guère à la réalité.

Tout d'abord seules 215 sociétés suisses sont cotées en bourse. Même si l'on tient compte du marché annexe et des opérations sur titre traitées occa- sionnellement, on observe que la moi- tié seulement des 1500 grandes entre- prises (plus de 250 emplois) sont traitées en bourse. Mais la Suisse compte 288000 entreprises, sans tenir compte du secteur agricole. La grande majorité (89%) occupe 1 à 10 per-

sonnes. Deuxièmement, les entreprises cotées en bourse ont les moyens de pratiquer un très large autofinance- ment, ce qui améliore leur valeur bour- sière. En 1997, les entreprises n'ont prélevé par l'intermédiaire de la bourse «que» 15 milliards, c'est dérisoire par rapport à l'argent externe supplémen- taire investi en bourse, soit 264 mil- liards en 1997. L'image du stand de ra- vitaillement des coureurs ne correspond donc pas à la réalité bour- sière.

Captation d'épargne

En 1997, le Swiss Performance Index a augmenté de 47%. Cette plus-value s'explique par l'ampleur du mouve- ment et la forte circulation des actions. Les sommes engagées pour acquérir les titres à leurs nouveaux cours ont été énormes: 264 milliards. Autrement dit, l'argent investi en bourse n'a pas été mis au service des sociétés à la re- cherche de capitaux, il a assuré le fonds de roulement du marché bour- sier.

L'argent a pu venir de l'étranger, mais assurément pour une grande part des fonds des caisses de pensions et de l'épargne individuelle. Mais il n'a pas correspondu à des investissements (machines, équipement, construction) et surtout il n'a pas pu être mis à dis- position des entreprises qui consti- tuent le tissu économique suisse.

Certes l'interlocuteur naturel de ces so- ciétés est le réseau bancaire, mais on connaît ses réticences de chat échaudé en matière de crédit. Pour stimuler l'économie, un réexamen de l'orienta- tion de l'épargne disponible et abon- dante serait justifié: d'une part parce que la plus-value boursière ne peut pas excéder trop fortement et durablement la capacité de profit et d'autofinance- ment des grandes sociétés, d'autre part parce que le lien entre l'épargne et l'in- vestissement réel et productif devrait être étroitement préservé. *ag*

Médias

DEPUIS LE 27 mars, TOP TV diffu- se un programme d'informa- tions météorologiques et touris- tiques. C'est la deuxième chaîne spécialisée suisse. La chaîne de Roger Schawinski se prépare à élar- gir son audience à toute la Suisse alémanique. À quand la satura- tion?

DIE HAUPSTADT, L'HEBDOMADAIRE bernois qui remplace le *Berner Tagwacht* a paru comme c'était prévu. On lui souhaite autant de succès qu'à l'hebdomadaire fri- bourgeois *L'Objectif*, qui a réussi en quelques années à se faire une place sur un marché disputé. *cfp*